

Accessibilité

Cette page aborde le sujet de l'accessibilité du site Internet pour les personnes handicapées. Elle présente la politique d'accessibilité du site de la ville de Saint-Herblain et la déclaration de conformité au RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations). Vous trouverez dans [la page d'aide \(/Aide\)](#) une présentation des dispositifs mis en place pour vous aider dans votre utilisation du site.

Politique d'accessibilité du site de la ville de Saint-Herblain

La ville de Saint-Herblain accorde un soin tout particulier à la qualité de réalisation de ses sites internet. Elle est ainsi engagée dans une démarche visant à respecter le RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations). Afin d'obtenir le meilleur résultat possible, l'accessibilité est prise en compte par l'ensemble des équipes impliquées dans le développement du site.

Nos équipes formées à l'accessibilité sont également accompagnées par des experts tiers, notamment pour l'audit et la formation afin d'établir et de pérenniser le niveau atteint.

Ainsi, comme vous pouvez le constater ci-après dans la déclaration de conformité, le site présente un très bon niveau d'accessibilité qui permet à tous les internautes d'accéder à ses contenus sans difficulté, y compris aux personnes en situation de handicap et qui utilisent des logiciels ou matériels spécialisés.

Déclaration de conformité RGAA

La déclaration de conformité du site <https://saint-herblain.fr/> a été établie le 18 avril 2017

La version utilisée pour réaliser les tests est la version 3.0 2016 du RGAA (<http://references.modernisation.gouv.fr/referentiel/>)

Identité du déclarant

Ville de Saint-Herblain
Service Communication
2, rue de l'Hôtel-de-ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex

Technologies utilisées sur le site

- HTML5
- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs et technologies d'assistance

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées sur la base de référence du RGAA 3 avec les versions suivantes :

- Firefox 52 et NVDA 2017.1
- Firefox 52 et JAWS 18
- Safari et Voiceover (dernières versions sur OSX 10.10)

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Page d'accueil : <http://www.saint-herblain.fr/>
- Page carrefour : <http://www.saint-herblain.fr/La-ville-pratique/Piscines>
- Annuaire : <http://saint-herblain.fr/La-ville-pratique/Lieux-utiles>
- Fiches annuaires :
<http://saint-herblain.fr/La-ville-pratique/Lieux-utiles/Services-publics/Hotel-de-ville>
- Formulaire contact + écran de confirmation : <http://www.saint-herblain.fr/Nous-contacter>
- Page d'actualités : <http://www.saint-herblain.fr/Actualites>
- Page carrefour agenda : <http://www.saint-herblain.fr/Evenements>
- Fiche agenda : <http://www.saint-herblain.fr/Evenements/Hors-d-oeuvres>
- Page de résultat de moteur de recherche :
[http://www.saint-herblain.fr/recherche/resultat/\(keywords\)/handicap](http://www.saint-herblain.fr/recherche/resultat/(keywords)/handicap)
- Plan du site : <http://www.saint-herblain.fr/Plan-de-site>
- Suggestion par email : <http://www.saint-herblain.fr/content/tipafriend/98>
- Diaporama d'images : <http://www.saint-herblain.fr/Decouvrir-la-ville2/Les-sites-remarquables>
- Mention légales : <http://www.saint-herblain.fr/Mentions-legales>
- Accessibilité: <http://www.saint-herblain.fr/Accessibilite>
- Page type :
<http://www.saint-herblain.fr/La-ville-pratique/Petite-enfance-enfance-et-jeunesse/Inscrire-son-er>
- Page actualité avec vidéo :
<https://saint-herblain.fr/Actualites/Culture/Les-ateliers-de-Systeme-B>

Résultats des tests

Un audit du site, réalisé par la société Temesis révèle une conformité globale au RGAA de 93% (102 critères, 55 critères validés, 4 non validés et 43 non applicables).

Composant tiers dérogé

- Lecteur vidéo Youtube

Dérogations spécifiques

- Lors de l'agrandissement de la taille des caractères à 200%, quelques chevauchements se produisent, gênants la lecture de certains contenus. Nous avons limité au maximum la gêne occasionnée, mais actuellement, le parfait respect de ce critère entraînerait une remise en cause profonde du site et de sa mise en page que nous ne pouvons pas mener.
- Contenus vidéos : actuellement, les vidéos n'ont pas de sous-titres et les transcriptions textuelles ne sont pas strictement équivalentes aux contenus. Cependant, ces éléments vidéos sont intégrés dans des actualités où l'information principale est présente textuellement. Les textes de l'actualité et de la transcription permettent d'avoir des informations précises du sujet abordé. Nous allons engager une réflexion sur ce sujet afin d'améliorer encore ces contenus.
- Fichiers PDF : nous ne maîtrisons pas le processus de production des fichiers au format PDF dans la mesure où ils peuvent provenir de divers services ou organismes. C'est pourquoi actuellement l'accessibilité de ces fichiers reste aléatoire. Nous allons engager une réflexion sur ce sujet afin d'améliorer ces contenus.

Liste des critères non conformes

- 4.1 Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audio-description (hors cas particuliers) ?

- 4.3 Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
- 10.4 Dans chaque page Web, le texte reste-t-il lisible lorsque la taille des caractères est augmentée jusqu'à 200%, au moins ?
- 13.7 Dans chaque page Web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible?

Droit à la compensation

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« La personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

De ce fait, chaque organisme a l'obligation de prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

Nous contacter

Nous nous engageons à mettre ce site à la disposition de tout internaute, indépendamment de ses dispositions physiques, cognitives, matérielles ou géographiques.

Si vous souhaitez nous contacter pour quelques raisons que ce soit plusieurs solutions sont à votre disposition.

Réseaux sociaux

- Sur Twitter : @SHerblain
- Sur Facebook : @villedesaintherblain

Par courrier

Ville de Saint-Herblain
Service Communication
2, rue de l'Hôtel-de-ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain cedex

Par courriel

communication@saint-herblain.fr

Défenseur des droits

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signalez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse rapide de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits. Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- [un formulaire de réclamation](#) (https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/code/afficher.php?ETAPE=accueil_2016) :
- par téléphone au 09 69 39 00 00, du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 (coût d'un appel local)

- [la liste du ou des délégués de votre région avec leurs informations de contact directs \(http://www.defenseurdesdroits.fr/office/ \)](http://www.defenseurdesdroits.fr/office/) ;
- une adresse postale, l'envoi est gratuit, sans affranchissement : Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07